



Communiqué de presse
9 juillet 2015

La filière bâtiment durable se lance dans les MOOCs !

Les MOOCs, cours en ligne, représentent une opportunité pour la filière du bâtiment pour monter en compétence sur la performance énergétique. L'ADEME et le Plan Bâtiment Durable annoncent la création d'une plateforme dédiée aux MOOCs Bâtiment Durable.

Les objectifs européens et nationaux en termes de performance énergétique et environnementale des bâtiments nécessitent la montée en compétence et l'évolution des pratiques dans l'ensemble de des métiers du bâtiment et de l'immobilier. On estime à près de 4 millions le nombre d'actifs qui composent cette filière, très éclatée et très hétérogène.

Dans la continuité de premiers travaux de la filière bâtiment¹ l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable ont lancé une étude de faisabilité d'un système de « MOOC Bâtiment durable », entre décembre 2014 et mai 2015. Cette étude a permis de conclure à la mise en place d'une plateforme dédiée aux MOOCs dans le secteur du bâtiment durable.

La première plateforme de formation dédiée au bâtiment

- **Un portail spécifique MOOC Bâtiment Durable** sera créé sur le site France Université Numérique (FUN²) pour accueillir tous les MOOCs sur le domaine du bâtiment au sens large, avec une identification particulière pour les distinguer des MOOCs universitaires.
- Un **système de gouvernance** sera mis en place avec les acteurs concernés : branches professionnelles, OPCA, organismes de financement, ministères... pour gérer collectivement cette plateforme.
- Une **charte** sera mise en place pour assurer la qualité des MOOCs ainsi que leur déontologie (pas de promotion d'un fournisseur en particulier etc)
- Afin d'alimenter cette plateforme, **des appels à projet de MOOC** seront lancés vers les acteurs territoriaux (organismes de formation). Le premier appel est celui de PACTE (Programme d'Action pour la qualité de la Construction et de la Transition Energétique) annoncé le 8 juillet.

L'ouverture de la plateforme dédiée se fera à l'automne 2015.

¹ Rapport « Rénovation énergétique et filière bâtiment » Sabine Basili (CAPEB) et Ingrid Nappi-Choulet (ESSEC), Plan Bâtiment Durable, juillet 2014

² FUN est un Groupement d'intérêt public, issu d'une initiative du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, afin d'encourager les universités françaises à produire des MOOCs.

Les premiers MOOCs seront publiés sur la plateforme à la fin du 1^{er} trimestre 2016. Il s'agira de MOOCs qui ont déjà été produits ou sont en voie de l'être comme par exemple dans le domaine de la maquette numérique.

Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, salue cette dynamique collective sur l'accès à la formation. C'est un volet essentiel du Plan pour la transition numérique dans le bâtiment et du Programme d'action pour la construction et la rénovation énergétique, annoncés par la Ministre en décembre dernier. Ces deux plans, dotés de 50 millions d'euros, prévoient le développement d'outils innovants de formation en ligne (MOOC).

Les MOOCs, qu'est-ce que c'est ?

Le terme MOOC signifie *Massive Open Online Courses* (« Cours en ligne ouverts et massifs »). Originellement issus du secteur universitaire, les MOOCs sont des cours qui présentent des caractéristiques uniques, avec un intérêt réel pour la formation professionnelle dans le bâtiment.

Les MOOCs sont « **massifs** », car accessibles à des dizaines voire centaines de milliers de personnes à la fois. Ils sont « **ouverts** » car accessibles à tous, gratuitement, sans pré-requis, et sans affiliation à un établissement. Ils sont « **en ligne** », donc accessibles partout, à toute heure, avec le recours à des technologies numériques didactiques (*vidéo, quizz...*) et bénéficient de l'effet communautaire (*type réseaux sociaux, forums, corrections par les pairs, activités collaboratives...*). Enfin, ce sont des « **cours** », avec un début, une fin et un parcours pédagogique (à la différence d'autres outils numériques de type FOAD ou e-learning), qui permettent de créer une dynamique collective.

Les MOOCs apparaissent ainsi comme une des solutions pour permettre une formation massive de ces professionnels en limitant les contraintes, car elle est personnalisée et modulable. L'un des atouts majeurs est la possibilité offerte aux participants de suivre les cours à leur rythme et selon leurs contraintes professionnelles et personnelles. Les premiers retours d'expériences témoignent de motivation très diversifiées des apprenants : de la simple curiosité jusqu'à la volonté de reconnaissance d'un certain savoir.

Une combinaison de MOOCs et de formations en salle et sur plateaux techniques (*par exemple PRAXIBAT*) permettrait l'acquisition de compétences pratiques.

Le besoin de formation ne se limite évidemment pas aux artisans et salariés du bâtiment : la maîtrise d'œuvre (*bureaux d'étude, architectes, ingénierie, etc.*) mais également les métiers de l'immobilier (*agents immobiliers, gestionnaires, syndics etc.*) pourraient aussi trouver intérêt dans le déploiement de cet outil numérique innovant.

Enfin, les maîtres d'ouvrage, professionnels comme particuliers, sont concernés au premier chef. Les MOOCs permettent de sensibiliser, d'informer et de former, permettant ainsi une montée en compétence des donneurs d'ordre et une meilleure appropriation de ces sujets par l'ensemble de la société.

Contacts presse :

ADEME : 01 58 47 81 28 – ademepresse@havasww.com

Plan Bâtiment Durable : Anne-Lise DELORON – 06 59 46 99 00